

Chercheurs associés

Les chercheurs associés contribuent au rayonnement académique et à la mise en réseau du CegeSoma au niveau national et international. Les chercheurs associés sont des chercheurs ayant démontré leur capacité à effectuer de la recherche indépendante, de niveau académique et pertinente concernant l'un des domaines de recherche du CegeSoma.

Ils doivent répondre à l'un des deux critères suivants au moins:

1. Être détenteur d'un doctorat (ou être accepté comme doctorant) dans une discipline pertinente concernant le domaine de recherche du CegeSoma ;
2. Etre ou avoir été affilié à une université, un centre ou un service de recherche et disposer d'une expérience scientifique (pertinente) traduite par des publications dont celles de niveau académique sont un critère décisif ;

Le candidat chercheur associé doit, en outre, présenter un projet académique concret courant sur les trois prochaines années et dépassant l'intérêt personnel ou le niveau local.

Les chercheurs associés mentionnent leur statut dans leurs publications et conférences. Ils tiennent le CegeSoma informé de leurs activités et publications et donnent l'autorisation de publier leur nom et adresse email sur le site web du CegeSoma.

Les chercheurs associés peuvent participer à la tenue annuelle de la « journée des chercheurs associés », et être impliqués dans d'autres activités et projets du CegeSoma en fonction de leur expertise.